

LOI N°2011-082 / DU 29 DEC 2011

PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N°2011-020/P-RM DU 28
SEPTEMBRE 2011 PORTANT CREATION DE L'UNIVERSITE DES SCIENCES, DES
TECHNIQUES ET DES TECHNOLOGIES DE BAMAKO

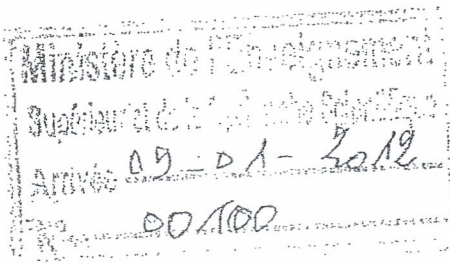
L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté en sa séance du 08 décembre 2011 ;

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article Unique : Est ratifiée l'ordonnance N°2011-020/P- RM du 28 septembre 2011 portant création de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako.

Bamako, le 29 DEC 2011

Le Président de la République,



Amadou
Amadou Toumani TOURE